LE DEUX-RIVIÈRES

SECTEUR 10 D

AREQ CSQ

FÉVRIER 2012

Dans ce numéro :

— Colloque sur l'eau

— Exposition en arts visuels

— Assemblée générale sectorielle

Voir ACTIVITÉS 2012, page 10

— Dossier Cotisation

SITE INTERNET :
deuxrivieres10d.areq.ca

BOÎTE VOCALE :
450 728-0222

Le Deux-Rivières, Volume 24, numéro 2

SOMMAIRE

Mot du président.....3
Colloque *L'eau au cœur de notre vie* 5
L'indexation des régimes de retraite 8
Arts visuels : Exposition en mai 9
Activités 2012.....10
Assemblée générale régionale.....10
Assemblée générale sectorielle.....11
Un comité d'activités.....11
Souvenirs de Lorraine.....12
Rencontre *La santé des hommes...* 13
Opinions : À quand le printemps areq ? ...13
Environnement : Sauvons nos îles.....14
Visite à la Grande Bibliothèque.....15
Des nouvelles de la FLG.....16
Opinions : Une cotisation trop chère ? 17
Vieillir en beauté.....19

Date de tombée du prochain numéro :
le 4 mai 2012

Équipe du Deux-Rivières :
Xavier Kalibbala, dir., Denise Fréchette, Jean Laroche, Ernest Morin, Jean-Pierre Pérusse

Collaborateurs :
Marie-Paule Hade, Lionel Doyon, Hélène Quirion-Assaf, Janine Renaud, Lorraine Trudeau, Ed Zegray
Pour collaborer, faire parvenir vos textes à : freper@videotron.ca

Impression :
Le groupe Chagui inc.

Conseil sectoriel 2011-2012

Xavier Kalibbala..... 450-661-0539
président
xkalibbala@videotron.ca
Jacques Labadie 450-973-9795
1er vice-président
j.labadie@sympatico.ca .....
Rami Hamam..... 450 936-2755
2e vice-président .....
ramivoyages@videotron.ca
Marie-Paule Hade..... 450 664-3533
secrétaire
mariepaulhade@videotron.ca
Lorraine Trudeau 450 961-9757
trésorière
trudeaulorraine@yahoo.ca
Hélène Quirion-Assaf 450 625 6556
1re conseillère
fredhelene@videotron.ca
2e conseiller (poste vacant)

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX MEMBRES :

Mme Jeannette Bourget
Mme Carole Ceranto
M. Gérard Mayeu
Mme Véronique Prégent

Crédits photos :
Couvertures et en page 16 : *Les Mille-Îles devant Terrebonne*, gracieuseté d'André Rommens
Autres photos :
Denise Fréchette, Paul A. Lévesque, Ernest Morin, Lorraine Trudeau

In Memoriam

Mme Marielle Bérard Clément
M. Jean-Pierre Bourget
Mme Lise David Lalonde
Mme Lise Fradet
M. Jacques Lapierre, époux de Lise Lecavalier-Lapierre
Mme Lucie Lefebvre-Lemire

MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour à vous toutes et tous,

Malgré toutes les prophéties, celles des Mayas et des Incas, celles des voyantes et des voyeurs, 2011 n'a pas été l'année de la fin du monde. Ouf ! Vous êtes toujours là et, même moi, je suis toujours vivant malgré tous les oracles de malheur. Et j'ai encore le bonheur de pouvoir vous écrire ces quelques réflexions. Dorénavant je me méfierai de tous ceux qui prétendent connaître l'avenir, qui écrivent tous les jours mon horoscope. Ils n'en savent absolument rien. Je pense que c'est à moi de faire, de ce temps qui me reste, quelque chose de signifiant. Donc, quant à moi, c'est le présent qui est important, et c'est à moi de le vivre pleinement.

Après mes quelques mois avec vous comme président, **je me sens** un peu insignifiant, voire quelquefois incompétent. Mais tous les jours, j'en apprends et les rencontres mensuelles du conseil sectoriel (CS) m'ont permis de côtoyer des personnes formidables, remplies de talents et de dévouement. Une joyeuse générosité rayonne chez vous, elle est contagieuse et stimulante.

Le CS s'est refait une beauté depuis septembre. Le nombre de ses membres a doublé et nous voilà presque complets. Il ne nous manque plus qu'une personne, une deuxième conseillère ou conseiller, pour atteindre la perfection du nombre sept.

Toutes nos rencontres, de la non-rentrée jusqu'au dîner de Noël, furent de vraies retrouvailles rafraîchissantes. La sortie à la Bibliothèque Nationale nous a permis de réaliser l'importance de combiner nos sorties avec des évènements culturels, enrichissants et variés.

Nous prévoyons plusieurs activités pour 2012, et nous n'épargnerons pas d'efforts pour qu'elles soient « toujours utiles et agréables ». Le 14 février, nous vous attendons au Lugano's pour le dîner des « amoureux de l'AREQ ». Au mois de mars nous soulignons le travail de nos bénévoles, si important et apprécié. Le 20 mars, nous nous sucrons le bec à la cabane à sucre de Mycallin (voir la rubrique Activités, p. 11). Surtout, ne manquez pas l'assemblée générale sectorielle, au Palace, le 10 avril. Le 6 mai, ce sera l'exposition et la mise en valeur de nos artistes, au Pavillon du Bois Papineau.

Notre bilan budgétaire est aussi très positif et je pense qu'il fait même des jaloux. Le nombre de membres du secteur est demeuré stable, il a même légèrement augmenté. Mais je réalise que plusieurs de nos anciens collègues se trouvent dans un secteur où ils n'ont que peu d'affinités avec les autres membres. Si vous connaissez des retraités de l'enseignement dans cette situation, n'hésitez pas à me les référer.

Au plan régional, comme au national, je rencontre des équipes intéressantes, mais j'y ressens une légère surdose d'information, qui sûrement a sa place dans notre association. Cependant rarement sommes-nous impliqués dans les prises de décision. Un problème récurrent : la hiérarchie versus la démocratie. Quand j'en parle aux responsables, ils me regardent avec un petit air de : « d'où est-ce qu'il sort, lui ? Qu'il commence donc par écouter… » Rarement sommes-nous consultés.

Dans les faits, l'injustice de la non-indexation perdure et s'aggrave d'année en année. Je n'aime pas cela, et je n'accepterai jamais ce vol sans scrupule, cette injustice qui frôle le mépris. « Après tout nous ne sommes que des petits vieux, qui chialent et qui coûtent cher. » Oups…il faut que j'apprenne à dire : « Nous contribuons involontairement à une diminution de notre pouvoir d'achat… » Pas trop mon style, la langue de bois. Je dirais plutôt : « Fini le *niaisage*, ça fait vingt ans que cela dure. Plus ça traîne, plus ça se salit. Ça sert à quoi vos tables de concertation ? On veut des résultats concrets.»

Mes résolutions 2012 :
-Nous trouver une personne qui pourra assumer la tâche de secrétaire. Marie Paule Hade doit terminer son mandat au mois d'avril. Quel beau

(Suite p. 4)

(**Mot du président**, *suite de la page 3)*

travail accompli, dans l'ombre et le silence. Merci Marie-Paule, de tout cœur : ton dévouement et ton sens du travail bien accompli ainsi que ton cœur accueillant nous manqueront.
- Mettre sur pied un réseau de courrier électronique qui nous permettra de vous joindre en un clic. Continuer à vous informer de plus en plus par le biais de notre site Internet :
deuxrivieres10d.areq.ca
- Avoir bien du plaisir à vous rencontrer, toujours plus nombreux, dans une ambiance toujours plus chaleureuse et amicale.
- Continuer à faire des petits pas dans la bonne direction, lentement mais sûrement. **Trouver des membres pour aider les personnes en place dans les comités**. Elles se retrouvent toutes seules à nous représenter. À deux ce serait plus efficace, je pense.
- Ajouter un peu plus de variété et de substance à nos activités.

Et si vous me demandez le moment où j'ai *trippé* le plus comme président ? Au dîner de Noël, quand nous chantions à l'unisson, dans la joie et la bonhomie, comme des petits jeunes de 20 ans. Aussi : le dîner autour de la même table après la visite à la Bibliothèque Nationale.

Et, à titre personnel, une réalisation de 2011 : j'ai réussi à publier le récit de ma vie, un beau bébé, que je vous laisse avant de m'en aller.

Je vous envoie un beau bravo pour avoir survécu à 2011, une de plus à votre palmarès. Pour 2012, c'est un jour à la fois, sans se stresser inutilement, et que nous puissions vivre des moments heureux ensemble, dans le respect, la justice, l'amitié et la bonhomie.

« Il faut ajouter de la vie à ses années plutôt que des années à sa vie.

Xavier Kalibbala

Notre président, Xavier Kalibbala, publie son récit de vie :

Marcher toujours, sans suivre jamais

Marcher toujours, sans suivre jamais nous présente le parcours atypique d'un Flamand que les aléas de la vie conduiront au Québec en passant par l'Afrique.

À travers les épisodes touchants qu'il nous livre, nous découvrons non seulement une vision originale de l'Europe, de l'Afrique et de l'Amérique, mais aussi les mouvements d'une âme passionnée, qui se lance avec enthousiasme à la conquête de la vie. Nous suivons avec elle une trajectoire, dont on n'arrive plus à se détacher.

(Vous pouvez réserver un exemplaire par la boîte vocale - 450 728-0222 - ou par courriel :
xkalibbala@videotron.ca. ; coût : 15 $.)

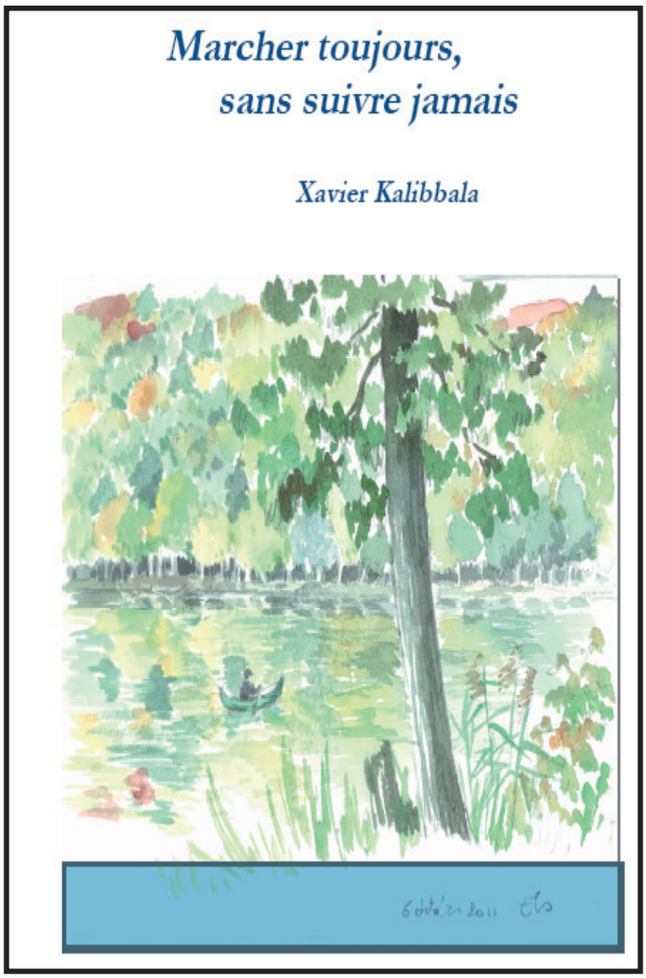

AREQ CSQ

INVITATION

Colloque régional Laval-Laurentides-Lanaudière

Soucieux de préserver la qualité de notre milieu de vie, les membres du comité de l'Environnement et du développement durable organisent, en collaboration avec les comités consultatifs régionaux, un colloque dont le thème est :

« L'EAU AU CŒUR DE NOTRE VIE »

Vous êtes cordialement invités à participer à ce colloque. Voici toutes les informations pour vous y inscrire :

Date : Le jeudi 5 avril 2012
Heure : De 9 h à 15 h
Endroit : Hôtel Le Mirage
1136, boulevard Curé-Labelle, Blainville
(Québec) J7C 3J4

Horaire de la journée

8 h 30 à 9 h	Accueil et remise des documents
9 h à 9 h 10	Mot de bienvenue Objectifs et déroulement de la journée
9 h 10 à 9 h 30	Lancement de la journée
9 h 30 à 10 h 30	**Ateliers**
10 h 30 à 11 h	Pause Visite de l'exposition en Arts visuels (**salle Rubis 1**) et des kiosques (produits locaux et du terroir, la Coalition Eau Secours et le C.I.EAU)
11 h à 12 h	**Ateliers**
12 h à 14 h	Dîner Visite de l'exposition en Arts visuels et des kiosques
14 h à 14 h 45	Spectacle intitulé « Par monts et par vaux » Artistes invités : Mme Angèle Courville et M. Philippe-Emmanuel David
14 h 45 à 14 h 50	Évaluation de la rencontre
14 h 50 à 15 h	Mot de clôture

Ateliers

VOUS DEVEZ FAIRE TROIS (3) CHOIX.
Veuillez tenir compte que les ateliers 2, 3 et 4 sont présentés deux (2) fois. L'atelier 1 est présenté une seule fois.

Atelier : 1

❖ **Présenté par le comité d'action sociopolitique**

Sujet traité : **L'eau, une ressource différente des autres**
Personne-ressource : Mme Meera Karunananthan
Durée : **2 heures** (présenté une fois à **9 h 30** avec suite après la pause)

Atelier : 2

❖ **Présenté par le comité de l'environnement et du développement durable**

Sujet traité : **L'eau embouteillée**
Personne-ressource : M. Éric Laroche, conseiller à l'AREQ (CSQ)
Durée : **1 heure** (présenté 2 fois : à **9 h 30** et **11 h** dans la même salle)

Atelier : 3

❖ **Présenté par le comité de la condition des femmes**

Sujet traité : **Les femmes et l'eau**
Personne-ressource : Mme Martine Gagné, de l'organisme ONE DROP
Durée : 1 heure (présenté 2 fois : à **9 h 30** et **11 h** dans la même salle)

Atelier : 4

❖ **Présenté par le comité des assurances**

Sujet traité : **Les médicaments et l'eau**
Personne-ressource : Mme Isabelle Ducharme, pharmacienne
Durée : 1 heure (présenté 2 fois : à **9 h 30** et **11 h** dans la même salle)

Comment vous inscrire

Pour vous inscrire à ce colloque, il est impératif de remplir le formulaire d'inscription au bas de cette page et d'y joindre un chèque **libellé au nom de l'AREQ de votre secteur au montant de 25 $.** Ce chèque fait foi de votre inscription et vous sera remis personnellement le matin du 5 avril 2012.

Les places sont limitées (200 personnes). **Aidez-nous à bien vous servir en nous retournant, par la poste, votre formulaire d'inscription dûment rempli et votre chèque, AVANT LE 15 MARS 2012, à la personne désignée pour votre secteur :** M. Xavier Kalibbala, à l'adresse qui apparaît à la 4e couverture de ce journal ; faire votre chèque à l'ordre de l'AREQ 10 D.

Aucune nouvelle inscription ne sera acceptée sur place.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration afin de bien organiser cette journée. Notre région compte 9 secteurs et chacun est important pour nous.

****

Formulaire d'inscription

Secteur : _____

Nom : _____

Prénom : _____-

Tél. : _____

1er choix : Atelier _____

2e choix : Atelier _____

3e choix : Atelier _____

Je participe au dîner : OUI NON (encercler s.v.p.)

N.B. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec la personne responsable du comité de l'environnement et du développement durable de votre secteur.

L'INDEXATION DES RÉGIMES DE RETRAITE

1982, le gouvernement a décrété de désindexer nos rentes de 1982 à 1999, soit 17 années non indexées.

2006, création du GTAR (Groupe de travail des associations de retraités des secteurs public et parapublic).

2010, en février, la Commission des finances publiques entend l'AREQ et autres associations qui réclament une table permanente.

2011, en juin, création du Comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation.

Ce comité, formé d'un président, des représentamts des associations de retraités, des syndicats et des cadres plus un représentant du Conseil du trésor et deux représentants de la CARRA, a commencé ses travaux en septembre.

En octobre, la Commission des finances publiques a entamé l'étude du projet de loi 23 et l'AREQ a été la première association auditionnée.

Le projet de loi 23 modifie divers régimes de retraite du secteur public, il introduit une nouvelle clause d'indexation des pensions pour les années de service comprises entre 1982 et 1999. Il fait suite à l'entente négociée entre le gouvernement et les syndicats en 2010.

L'indexation sera accordée à la condition d'accumuler des surplus excédant 20 % de la valeur actuarielle des prestations. De plus, le gouvernement ne s'engage pas à indexer la partie de la rente qui est à sa charge (clause échappatoire).

Cette clause échappatoire a pour effet d'exclure le RRE, le RRCE et le RRF de la loi 23. Les cotisations de ces régimes ont été versées au Fonds consolidé du gouvernement, et comme les pensionnés de ces régimes n'ont pas de caisse séparée où s'accumulent leurs cotisations, il n'est pas possible de leur accorder seulement une partie d'indexation, comme le prévoit le projet de loi 23 pour les pensionnés du RREGOP.

Aussi l'AREQ a réclamé :

- – deux amendements au projet de loi 23 afin de rendre automatique la partie d'indexation de la rente à la charge du gouvernement (années 1982 à 1999), si des surplus actuariels suffisants sont constatés :

- – des dispositions de concordance au projet de loi de manière à modifier les lois sur le RRE, le RRCE et le RRF.

Le comité d'indexation régional a demandé une rencontre avec Mme Louise Charlebois (1re vice-présidente de l'AREQ) et notre représentante au Comité consultatif.

La rencontre a eu lieu à Blainville le 2 décembre dernier. Les responsables des comités et les présidents des secteurs ont participé à cette réunion. Mme Louise Charlebois nous a informés des points litigieux du projet de loi 23 : elle a rappelé que le principe d'équivalence, pour le RRE par exemple, est reconnu historiquement, et le gouvernement (l'employeur), comme la partie syndicale, doit s'engager formellement à indexer sa partie de rente lorsque des surplus suffisants seront constatés.

L'Assemblée nationale doit adopter les mesures législatives nécessaires afin d'assurer la justice entre les régimes et entre les pensionnés.

Le dossier de l'indexation demeure prioritaire et le comité restera vigilant afin d'assurer le suivi de la situation et d'informer nos membres.

Lionel Doyon,
responsable

Notre secteur, Le *Deux-Rivières de Laval*, a refait son site internet. On y accède à la même adresse qu'auparavant :

deuxrivieres10d.areq.ca .

Allez y naviguer, et faites-nous part de vos commentaires.

Postes en élection

À l'assemblée générale du 10 avril 2012, il y aura élection aux postes suivants pour des mandats d'un ou de deux ans

deux (2) ans :

— secrétaire
— 2e vice-président
— 2e conseiller

un (1) an :

— 1er vice-président
— 1er conseiller

Le mandat liimité de l'élection à ces postes et la nécessité de procéder à ces élections s'expliquent par les articles des Statuts et règlements 23.02 et 23.06 ci-dessous, adoptés au congrès 2011. (NDLR : c'est nous qui soulignons.)

23.02 Durée du mandat

Les membres du Conseil sectoriel sont élus pour un mandat de trois (3) ans, sous réserve de la limite de deux (2) mandats consécutifs complets à un même poste :

a) l'élection des personnes à la présidence, à la deuxième (2e) vice-présidence, au secrétariat et, le cas échéant, de la personne deuxième (2e) conseillère a lieu l'année du Congrès, lors de l'Assemblée générale du secteur qui précède l'Assemblée générale régionale;

b) l'élection des personnes à la première (1re) vice-présidence, à la trésorerie et, le cas échéant, de la personne première (1re) conseillère a lieu l'année qui précède le Congrès, lors de l'Assemblée générale du secteur qui précède l'Assemblée générale régionale.

23.06 Vacance au Conseil sectoriel

Lorsqu'un des postes du Conseil sectoriel devient vacant, il peut être comblé temporairement par le Conseil sectoriel lui-même qui choisit un membre régulier du secteur. Lors de l'Assemblée générale suivante, ce poste sera soumis à la procédure d'élection du Conseil sectoriel. La personne alors élue demeure en fonction jusqu'au moment de l'Assemblée générale du secteur prévue pour les élections du sous-ensemble des membres du Conseil sectoriel auquel elle appartient.

Arts visuels

EXPOSITION : 6 MAI 2012

Rappel

Le **6 mai 2012** aura lieu l'exposition des œuvres en arts visuels du champ 1 : Arts visuels ou 2 : Métiers d'art (voir *Le Deux-Rivières* d'octobre 2011, page 5), selon le choix des artistes.

Le **15 mars 2012** est la date limite pour s'inscrire.

Si vous avez déjà décidé de vous impliquer, n'hésitez pas à nous le faire savoir :

- **par courriel**, mariepaulehade@videotron.ca
- **par téléphone,** 450 664-3533

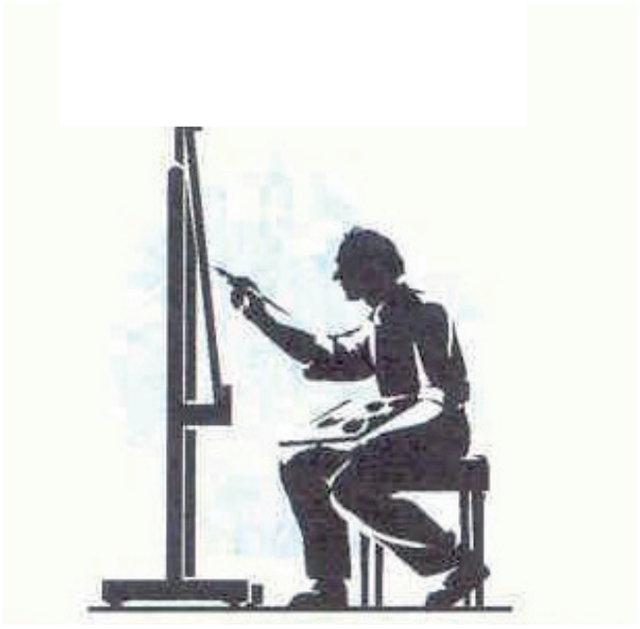

Merci à ceux et celles qui l'ont déjà fait. Votre implication est nécessaire et donne un souffle nouveau à notre association.

Nouveau

Lors de notre réunion des arts visuels au régional, il a été suggéré d'offrir aux parents et amis des membres de l'AREQ10 la possibilité d'exposer leurs œuvres, selon les règles établies au secteur. Les gagnants ou « coups de cœur » ne pourront toutefois pas exposer au régional.

Bienvenue à tous les artistes !

Marie-Paule Hade.
Hélène Quirion Assaf

Avis de convocation

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SECTORIELLE

de l'AREQ 10 D Deux Rivières de Laval

Le mardi 10 avril 2012 à 9 h 30
Au Palace, 1717 boul. Le Corbusier, Laval

Par la présente tous les membres du secteur 10 D sont convoqués à l'assemblée générale sectorielle, qui se déroulera selon l'ordre du jour ci-après. Le quorum est de 40 membres.
Postes en élection : voir l'encadré à la page 9.

Projet d'ordre du jour

Accueil, à partir de 9 h 00
Début à 9 h 30

1. Mot de bienvenue
2. Accueil de notre présidente régionale Aline Savoie
3. Vérification du quorum
4. Ouverture de l'assemblée
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale sectorielle du 13 avril 2011
   (Voir *LE DEUX-RIVIÈRES* de juin 2011, p. 10 et 11)
7. Suivi au procès-verbal
8. Rapport de la présidence sectorielle et du conseil sectoriel
9. Rapport de la trésorerie
10. Mot de la présidente régionale

PAUSE

11. Rapports des responsables des comités
    – Sociopolitique
    – Assurances
    – Arts visuels
    – Communications (journal et site-web)
    – Condition des femmes
    – Forum des hommes
    – Fondation Laure-Gaudreault
    – Indexation
12. Élections
13. Varia
14. Reconnaissance aux membres sortants du conseil sectoriel
15. Évaluation de la rencontre
16. Levée de l'assemblée.

DÎNER

Avis de convocation

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE

Par la présente, vous êtes cordialement invités à participer à l'Assemblée générale régionale (AGR) :

DATE : Le jeudi 24 mai 2012

HEURE : De 9 h 30 à 16 h

ENDROIT : À l'Hôtel Le Mirage
1136, boul. Labelle,
Blainville J7C 3J4
Téléphone : 450 430-8950

Il y aura la présentation, entre autres, du plan d'action national 2011-2014, du plan d'action régional 2011-2012 et du rapport d'activités régional 2011-2012.

Comme c'est un moment privilégié pour nous rencontrer, prendre connaissance de nos réalisations et assurer la pérennité de notre région, je compte sur votre présence.

Aline Savoie
présidente régionale

Et puis, êtes-vous allé voir votre nouveau site internet ?

COMITÉ D'ACTIVITÉS

Lors de l'assemblée générale du secteur, en avril 2011, le conseil sectoriel (CS) n'était formé que de trois membres : le président, la secrétaire et la trésorière. Se sont ajoutés depuis deux vice-présidents et une 1re conseillère : nous sommes maintenant six et nous avons six comités : environnement, indexation et assurances, communications, arts visuels, condition des femmes et des hommes, et sociopolitique.

Les responsables de chacun de ces comités ont terminé leur mandat au CS mais ils continuent de remplir cette tâche : merci à eux.

À la dernière réunion du conseil sectoriel, le 1er décembre, nous avons décidé de former un nouveau comité, celui des activités. Le poste de responsable est vacant.

Nous sommes ouverts à vos suggestions d'activités. Vous pouvez nous les communiquer par la boîte vocale : 450 728-0222 ou par courriel à notre président : xkalibbala@videotron.ca. Ce ne sera possible que si l'aide nous vient des membres, pas seulement du CS.

Ensemble nous aurons ce que plusieurs désirent, c'est-à-dire des activités intéressantes dans notre AREQ 10 D.

Hélène Quirion Assaf

ACTIVITÉS 2012
RÉSERVATION : 450 728-0222

Février 2012

Dîner de la Saint-Valentin
le mardi 14 février à 11 h 30
Restaurant Lugano's,
1723 boul. Saint-Martin Ouest, Laval

Mars 2012

Dîner des bénévoles
le mardi 13 mars à 11 h 30
Nos bénévoles seront invités

Cabane à sucre
le mardi 20 mars à 11 h 00
Mycallin, 116 Petite Ligne, Saint-Alexis

Avril 2012

Colloque régional sur l'eau
le jeudi 5 avril
de 9 h à 15 h
Hôtel Le Mirage
1136, boulevard Curé-Labelle, Blainville

Assemblée générale sectorielle
le mardi 10 avril à 10 h
Le Palace, 1717 boul. Le Corbusier, Laval

Mai 2012

Exposition en arts visuels
le dimanche 6 mai à 13 h
Au Pavillon du Bois Papineau

Assemblée générale régionale
le jeudi 24 mai, de 9 h 30 à 16 h
Hôtel Le Mirage

Juin 2012

Dîner sur la Terrasse
Le mardi 5 juin 2012
Le Folichon
804, rue Saint-François-Xavier
Terrebonne

Souvenirs de Lorraine

SOS

Ce soir-là j'étais dans ma chambre de lavage au sous-sol, où j'avais entrepris de faire quelques brassées, lorsque le téléphone a sonné.

– Allo !
– C'est Benoît. Ça va mal.
– Qu'est-ce qui ne va pas?
– Je suis découragé. Je ne peux pas voir ma fille. Sa mère ne veut pas.
– Je suis certaine que les choses vont s'arranger. Ne te décourage pas.
– Je suis tellement écœuré de la vie que j'aimerais en finir. Je ne sais pas pourquoi je te dérange avec mes problèmes.
– Tu ne me déranges pas. Je suis seule au sous-sol et je peux te parler librement. Tu m'as dit que tu voulais en finir. Comment ferais-tu?
– C'est facile. J'ai un fusil de chasse à la maison et je pourrais m'en servir.
– Écoute-moi, Benoît. Il se peut que tu voies tout en noir maintenant, mais je suis persuadée que tu vas trouver des solutions bientôt. Tu vas me faire une promesse, celle de prendre un bon bain et d'aller te coucher. Si demain ça ne va pas mieux, tu me rappelles. Tu me le promets?
– Oui, je te le promets.
– D'accord, bonne nuit.

J'étais certaine d'avoir posé la bonne question, celle me permettant de savoir si mon ami était prêt à passer à l'acte. Je savais que le fait de l'avoir écouté l'avait sûrement aidé mais j'ignorais que j'avais passé un contrat avec Benoît en lui faisant promettre de prendre un bain et de se coucher ensuite.

C'est la psychologue de mon école qui me l'a appris le lendemain matin quand je me suis précipitée à son bureau pour m'assurer que ce que j'avais dit était correct et elle me l'a confirmé.

Lorraine Trudeau

Ça y est, vous y êtes allé ?

deuxrivieres10d.areq.ca .

Le Deux-Rivières

POLITIQUE ÉDITORIALE[1]

Le journal *Le Deux-Rivières* est produit par le secteur 10 D de l'AREQ pour ses membres : il a principalement pour but de les informer – et de publier leurs commentaires – sur les sujets qui concernent le secteur.

Conséquemment, les thèmes abordés devraient porter sur la vie du secteur.

Cependant, comme l'AREQ nationale, en tant que groupe de pression dans notre société, a choisi des orientations qui débordent ce qui regarde les membres en tant que membres mais qui les touche en tant que citoyens (institutions politiques, système de santé, écologie, protection des consommateurs…), ces sujets peuvent être traités dans nos pages s'ils ne peuvent l'être ailleurs avec une audience plus large, par exemple dans le Quoi de neuf ou les autres médias.

Le Deux-Rivières comporte à l'occasion des éléments de la nature du divertissement (blagues…), de la culture (souvenirs de voyage, chronique *Lectures* ; publications de nos membres…), de la publicité (services pour personnes âgées…), etc.

Les opinions personnelles publiées dans *Le Deux-Rivières* doivent être signées et n'engagent que leurs auteurs. Elles doivent respecter les personnes, ce qui n'exclut pas une critique vigoureuse.
La reproduction de textes et les citations doivent comporter les références habituelles : auteurs ; nom et date de la publication, numéros de page de l'extrait. Si le texte reproduit est tronqué, la citation doit l'indiquer.

Le Deux-Rivières se réserve le droit de réduire les textes reçus selon les nécessités de la mise en page, après en avoir discuté avec l'auteur si possible, d'en réviser la langue et d'ajouter des titres, sous-titres et illustrations. Dans le cas d'une modification que *Le Deux-Rivières* juge substantielle, il communiquera avec l'auteur.

L'équipe du Deux-Rivières

1 Cette politique éditoriale a été adoptée par l'équipe du *Deux-Rivières* à sa réunion du 11 janvier 2012.

Rencontre AREQ Laval – Laurentides – Lanaudière

LA SANTÉ DES HOMMES APRÈS CINQUANTE ANS

Vous êtes tous invités à venir participer à une rencontre avec le Comité des hommes de la Région des 3L et André Ledoux qui nous entretiendra de *La santé des hommes après cinquante ans*, titre d'un livre dont il est l'auteur.

Le livre et le repas seront défrayés par l'AREQ, secteur 10 D.

Endroit : Hôtel Le Mirage
1136, boul. Curé-Labelle, Blainville, J7C 5J7 (450 430-8950)
Date : le 20 avril 2012
Heure : 9 h 00 à 14 h 00

Inscription : avant le 29 février 2012

Pour de plus amples détails et pour vous inscrire, veuillez me contacter.

Paul A. Lévesque
450-663-1085
ecolomobile1@sympatico.ca

MOT D'ENFANT

Ma petite-fille de 3 1/2 ans me parle souvent au téléphone, mais quand elle jase, elle se tourne, éloigne le téléphone, bref, je ne comprends pas toujours tout ce qu'elle dit.

– Qu'est-ce que tu dis Danaé ? Grand-maman n'a pas compris. Hein ? Répète s'il te plaît.
Alors, elle me répond :
– Grand-maman, tu comprends RIEN !?!
J'ai éclaté de rire et j'ai demandé à ma fille Annick de bien lui expliquer POURQUOI je ne comprends rien.

Francine Raymond-Jusseaume

Opinions

À QUAND LE PRINTEMPS AREQ ?

Chaque personne a une valeur égale, elle devrait donc avoir un poids équivalent dans la décision. (…) L'égalité signifie que chaque électeur doit être traité de manière égale ou, selon une expression commune que « tous les votes ont un poids égal ». (Robert Gaulin, ex-1er vice-président de l'AREQ — dans un document préparatoire au congrès de 2004 — qui a changé par la suite d'opinion pour des considérations sans doute plus… politiques.)

À la suite du congrès de 2011, certains membres de petits secteurs ont maintenant un vote non plus onze fois, mais quatre fois plus lourd que celui des autres membres. On est encore loin de l'égalité !

Et vous, nos membres, vous acceptez que d'autres prévalent sur vous, qu'un vote d'un de leurs délégués annule les votes de quatre des vôtres, que leurs intérêts l'emportent sur vos convictions, parce qu'une constitution, celle de l'AREQ, considère que la justice et la démocratie reposent sur l'inégalité.

« *Vous êtes pas tannés de [vous faire avoir], bande de… ?* », vous demanderait Claude Péloquin.

À quand le printemps areq ?

Jean-Pierre Pérusse

(* Cotisation,** *suite de la page 18)

tionale, action citoyenne des membres (éducation, langue, égalité, laïcité, mode de scrutin)… : l'ONU, quoi ! Étonnez-vous que l'indexation ait de la difficulté à surnager.
Cela fait peut-être de l'AREQ « Une force pour la société », mais une force pour ses membres ?

Que des membres veuillent utiliser leur Association pour promouvoir des causes qui leur tiennent à cœur, c'est compréhensible ; mais qu'on les laisse faire ? La pléthore de missions que se donne l'AREQ explique sûrement, au moins en partie, la cotisation la plus élevée des associations de retraités.

Une activité enrichissante

VISITE À LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE

Je pense que les 17 visiteurs du secteur 10 D ont été enchantés de leur visite à la Grande Bibliothèque. C'est tout un trésor qui vaut plus que le détour. Il ne faudrait pas se priver d'y aller, même seul, de prendre l'audiophone et de faire le tour des 12 postes sur 4 étages pour entrevoir les diverses sections et finalement l'ampleur et la beauté de l'édifice.

La première fois que j'y suis allée pour m'abonner, je me suis réjouie du fait que le public de tous âges l'avait investi et s'y est habitué dans un temps record, comme pour rattraper le temps perdu sans la GB.

Et que dire de se retrouver au centre-ville, rue St-Denis, où l'on sent le pouls de la ville, et partager un repas, se mettre à jour dans nos nouvelles…

Janine Renaud

Environnement

PROTÉGER LES TROIS GRANDES ÎLES DE LA RIVIÈRE DES MILLE-ÎLES

Sauvons nos trois grandes îles : les résultats de l'étude écologique

C'est avec plaisir que *Sauvons nos trois grandes îles* (de la rivière des Mille Îles) présente aujourd'hui les résultats de l'étude de la pertinence écologique de protéger les trois grandes îles de la rivière des Mille-Îles : les îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre.

Nous espérons que cette nouvelle étape sera un pas de plus vers la réalisation de notre projet de parc, et que le présent rapport saura éclairer la réflexion des principaux intervenants dans la protection des trois grandes îles de la rivière des Mille-Îles.

Pour plus d'information, les documents suivants sont accessibles à la page d'accueil de notre site web, à l'adresse www.sauvonsnostroisgrandesiles.com :
– notre Communiqué de presse;
– le rapport lui-même, intitulé *Étude de la pertinence écologique de protéger les îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre de l'archipel Saint-François*, 97 pages;
– *Synthèse et extraits*, un texte de 3 pages produit par Sauvons nos trois grandes îles ;
– nos Recommandations.

Huguette Larochelle, présidente
Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille-Îles
hupila@hotmail.com
450 666-0868

VISITE

À

LA

GRANDE

BIBLIOTHÈQUE

La visite de la Grande Bibliothèque et Archives nationales nous a impressionnés par la dimension, l'éclairage, l'acoustique de l'édifice et par son offre d'activités culturelles. Depuis le rez-de-chaussée où se trouve le comptoir de prêt, un audio-guide nous dirige vers les étages.

Premier étage, Espace Jeunes : il s'y trouve une salle de spectacle, une de bricolage, des collections, des thématiques qui s'organisent autour d'un thème littéraire pour développer un esprit critique vis-à-vis de l'auteur.

Deuxième étage, Économie, affaires, sciences et technologies : des collections relatives aux industries, à la finance, au commerce et à l'économie.

Troisième étage, Histoire, sciences humaines et sociales
L'historique de certaines religions, leurs rites, leurs croyances et leurs dogmes ; l'origine de nos ancêtres et de nos coutumes.
La science et ses progrès rapides. Les disciplines scolaires : chimie, physique, mathématique, informatique, biologie.

Quatrième étage, Musique et films :
La musique, c'est l'art d'unir des sons (musique de chambre, de la danse, militaire, classique et semi-classique).
Des documentaires et des films sur différents sujets peuvent alimenter nos goûts et nos connaissances.

Dans un espace vitré, on peut voir des anciens instruments de musique, des disques 78 tours, des disques platine, etc.

La bibliothèque offre
environ 400 postes multimédias où jeunes et vieux consultent, notent leurs trouvailles sur leur portable ;
une grande salle d'exposition où on visionnait *Manga*, une bande dessinée d'une collection japonaise très recherchée par les jeunes ;
un auditorium de 400 places ;
des salles de réunion offertes en location pour faciliter les rencontres ;
des expositions : celle en cours, *De la Belle époque au prêt-à-porter, 60 ans d'histoire, de styles et de passions.*

Comparée à ce qu'on a vécu, nous, les gens d'une autre génération : une toute petite bibliothèque avec quelques étagères dans un coin de l'école, cette maison du savoir est une merveille. Aujourd'hui, à la Grande Bibliothèque, les portes sont grandes ouvertes à différentes activités culturelles, dans un espace exceptionnel et accessible à tous. Notre visite d'une heure n'a pu nous donner qu'un aperçu de ce qu'elle renferme, mais ce tour d'horizon était à lui seul très intéressant et enrichissant.

Un grand merci au conseil sectoriel pour l'organisation de cette visite.

Damienne Langevin

DES NOUVELLES DE LA FONDATION LAURE-GAUDREAULT

Répondante du secteur à la Fondation Laure-Gaudreault, je participe à deux réunions par année. Cette année, la dernière s'est tenue le 12 décembre 2011 au Mirage, à Blainville.

Plusieurs points étaient à l'ordre du jour. Certains faits nous furent rappelés dans le procès-verbal du 11 mars 2011.

- Le bureau national a renouvelé la demande d'émettre un timbre à l'effigie de Laure Gaudreault, qui a fondé l'AREQ il y a 50 ans !
- Une salle au nom de Laure Gaudreault a été inaugurée au Pavillon Gérin-Lajoie de l'UQAM.
- Des félicitations ont été adressées au secteur G pour l'organisation d'une fête en hommage à Laure Gaudreault.

La Fondation compte 9897 membres, dont 739 pour la région 10 Laval-Laurentides-Lanaudière. Dans notre secteur, nous avons 55 membres de la Fondation sur une possibilité de 695 membres : c'est à peine 8 %. Nous pourrions sans doute augmenter ce pourcentage en 2012. C'est Laure Gaudreault qui a fondé notre premier syndicat d'enseignants et notre association de retraités.!
Les trois objectifs de la Fondation sont

1. Aider les personnes retraitées démunies ou des organismes qui leur viennent en aide.
2. Aider les organismes du domaine médical qui font de la recherche sur les maladies touchant les aînés.
3. Aider des œuvres de jeunesse ou des jeunes dans le besoin.

Ma prochaine réunion aura lieu le 12 mars 2012 et nous partagerons les sommes reçues du bureau provincial entre les différents secteurs qui auront présenté des demandes d'individus ou d'organismes. En conséquence, si vous connaissez des aînés dans le besoin, faites-le moi savoir.

Si vous désirez aider la Fondation Laure-Gaudreault, vous pouvez

1. devenir membre à vie, 10 $
2. faire un don de 15 $ ou plus et obtenir un reçu d'impôt
3. acheter un signet de Laure Gaudreault, 2 $
4. acheter des cartes de condoléances, 10 $ chacune
5. acheter un livre sur la vie de Laure Gaudreault, 12 $

Pour me contacter, en après-midi composez le 450 961-9757 ou venez à une prochaine activité sociale du secteur. L'adresse de la Fondation Laure-Gaudreault est le 320 rue St-Joseph Est, bureau 100, Québec, Qc, G1K 9E7.

Lorraine Trudeau, responsable

LA COTISATION À L'AREQ : TROP CHÈRE ?

DOSSIER COTISATION, 1RE PARTIE

M. Ed Zegray, de la région Île de Montréal (06), secteur Parc Maisonneuve (K), a présenté au congrès 2011 de l'AREQ une proposition qui visait à réduire notre cotisation à l'AREQ. Sa proposition s'est vue « déposée » sans avoir été même discutée. M. Zegray a publié dans le journal de son secteur un article pour la défendre, et pour dénoncer la façon dont elle a été écartée. Nous publions ici l'essentiel de l'argumentation développée par M. Zegray, en y ajoutant une tentative d'explication supplémentaire de l'ordre de grandeur exceptionnel de nos cotisations. Nous reportons au prochain numéro l'aspect du traitement infligé à la proposition par le congrès.

1. Notre cotisation à l'AREQ est-elle trop élevée ?

par ***Ed Zegray***

Pourquoi est-ce que je propose de baisser la cotisation de l'AREQ de 3,40 $ à 2,50 $ par tranche de mille dollars de pension ?

J'ai comparé les cotisations de cinq associations membres du GTAR (le Groupe de travail des associations de retraités des secteurs public et parapublic), et cinq autres associations d'éducateurs retraités d'autres provinces.

Au Québec, la seule association de retraités qui offre l'équivalent des services que nous avons à l'AREQ, c'est l'AQRP (Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic). Ils ont un bureau permanent avec employés, un DG, et un conseiller cadre en communications. L'AQRP est une association de 26 000 membres : très active, visible, et efficace. Et maintenant la question qui tue ! À combien se chiffre leur cotisation ? Ce n'est pas un pourcentage mais une cotisation fixe : 50 $ par année.

Un groupe de l'extérieur nous ressemble encore plus : les enseignants retraités de l'Ontario (RTO/ERO) avec leurs 60 000 membres. Un service complet est offert aux membres, y compris un très bon régime d'assurance collective, des voyages organisés, et j'en passe. Leur journal, *Renaissance*, l'équivalent de notre *Quoi de neuf,* est disponible en français et en anglais, au choix des membres ; les bulletins régionaux, eux, sont bilingues : je le mentionne, parce qu'il y a un coût à offrir de tels services. Pourtant, leur cotisation revient à seulement 1,25 $ par tranche de 1000 $ de pension.

J'en conclus que c'est le nombre de membres, le volume, une espèce de pouvoir d'achat, qui rend le coût moindre *per capita*. C'est-à-dire qu'il y a une possibilité d'économie d'échelle qui permet de garder une cotisation raisonnable tout en offrant des services hors pair quand on a un nombre suffisamment élevé de membres. Comment se fait-il qu'on n'ait pas cette économie d'échelle à l'AREQ ?

D'où vient, dans ma proposition, le montant de cotisation de 2,50 $ par tranche de 1000 $ de pension ? C'est la cotisation qui s'applique à l'AQDER (Association québécoise des directeurs et directrices d'établissements d'enseignement retraités), la cotisation la deuxième plus élevée, après celle de l'AREQ, des associations membres du GTAR. Mais eux, avec seulement 3300 membres, n'ont pas la force du nombre, donc ils n'offrent pas du tout le même service que les deux autres associations comparables à la nôtre. Les 55 000 membres de l'AREQ lui permettraient de faire beaucoup plus avec la même cotisation.

Est-ce le bon taux de cotisation pour l'AREQ ? 3,40 $; 2,50 $; 1,25 $; ou 50,00 $, quelle serait une cotisation raisonnable ? Pour faire la lumière, je vous propose d'utiliser une statistique fournie par M. Pierre-Paul Côté au congrès 2011 : la **cotisation moyenne annuelle par membre à l'AREQ** qui apparaît au Tableau 4 de son rapport de trésorier, soit **96,46 $**. Un simple calcul avec cette donnée nous permet de constater que **la pension moyenne annuelle à l'AREQ est de 28 370,59 $**. Avec une telle pension et selon leur propre taux, un membre de l'AQDER paierait une cotisation de **70,93 $**, un membre de l'AQRP la cotisation fixe de **50,00 $**, et un membre de la RTO/ERO **35,46 $**. Pour devoir payer la cotisation moyenne de l'AREQ de 96,46 $, un membre de l'AQDER devrait recevoir une pension de 38 584,00 $, à

(Suite p. 18)

l'AQRP personne n'a à payer plus que 50,00, et à la RTO/ERO, une pension de 77 168,00 $.

La comparaison des cotisations entre l'AREQ, l'AQRP, et l'ERO/RTO est tout à fait légitime : ce ne sont pas des chiffres théoriques, et les trois associations rendent une gamme complète de services à leurs membres. On peut constater sur leur site web respectif que l'AQRP et la RTO/ERO ont choisi une autre façon de rendre leurs services avec efficacité, mais à un coût beaucoup moindre. C'est un choix de vie associative, de se concentrer sur les services aux membres, au lieu de composer avec des structures lourdes. Le discours sur la démocratie participative par rapport à la démocratie représentative devrait céder la place à un débat sur les services complets et efficaces aux membres à un prix compétitif. Espérons que notre nouveau président, M. Pierre-Paul Côté, en prendra bonne note et qu'il lancera un mandat d'initiative pour étudier la question et faire face aux décisions difficiles durant son mandat. Mais rien n'arrivera si vous, les membres, demeurez silencieux, si vous ne posez pas les bonnes questions et n'exigez pas des justifications probantes de vos élus. Un changement ne surviendra que si nous nous y mettons, nous, à la base.

Voici un tableau des comparaisons faites dans ce texte :

ASSOCIATION	Cotisation ($) / tranche de 1 000 $	Cotisation ($) pour une pension annuelle de 28 370,59
AREQ	3,40 $	96,46
AQDER	2,50 $	70,93
AQRP		50 00
RTO/ERO	1,25 $	35,46

ASSOCIATION		Pension requise ($) pour payer une cotisation annuelle de 96,46 $
AREQ		28 370,59
AQDER		38 584,00
AQRP	(Non applicable car cotisation fixe de 50 $)	
RTO/ERO		77 168,00

ASSOCIATION		Cotisation annuelle moyenne ($) par membre
AREQ		96,46
AQDER	(Non applicable)	
AQRP		50,00
RTO/ERO		52,00

2. Pourquoi note cotisation est-elle si élevée ?
par ***Jean-Pierre Pérusse***

On peut s'interroger sur les visées électoralistes des choix de l'AREQ et sur les bénéficiaires d'une cotisation élevée : pour trouver des réponses, il faudrait un accès à un rapport financier détaillé, très détaillé, ce que l'AREQ ne diffuse ni au congrès, ni sur son intranet.

Un aspect connu par contre, ce sont les orientations votées par les congrès, dont certaines concernent les membres de façon assez spécifique (indexation, assurances, soins médicaux aux personnes aînées, centres d'accueil…) ; mais d'autres causes touchent les membres plutôt en tant que citoyens, causes par ailleurs défendues par des associations dont c'est la raison d'être : défense des services publics en santé, promotion de saines habitudes de vie, prévention de la violence, participation aux débats démocratiques (enjeux politiques, sociaux, économiques, environnementaux – dont les problèmes reliés à l'eau – et culturels), bénévolat, solidarité locale, nationale et interna-

(Suite p. 13)

VIEILLIR EN BEAUTÉ!

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son cœur;
Sans remords. Sans regrets, sans regarder l'heure;
Aller de l'avant, arrêter d'avoir peur;
Car, à chaque âge, se rattache un bonheur.

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son corps;
Le garder sain en dedans, beau en dehors.
Ne jamais abdiquer devant un effort.
L'âge n'a rien à voir avec la mort.

Vieillir en beauté, c'est donner un coup de pouce
À ceux qui se sentent perdus dans la brousse,
Qui ne croient plus que la vie peut être douce
Et qu'il y a toujours quelqu'un à la rescousse.

Vieillir en beauté, c'est vieillir positivement.
Ne pas pleurer sur ses souvenirs d'antan.
Être fier d'avoir les cheveux blancs,
Car, pour être heureux, on a encore le temps.

Vieillir en beauté, c'est vieillir en amour,
Savoir donner sans rien attendre en retour;
Car, où que l'on soit, à l'aube du jour,
Il y a quelqu'un à qui dire bonjour.

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec espoir;
Être content de soi en se couchant le soir,
Et lorsque viendra le point de non-recevoir,
Se dire qu'au fond, ce n'est qu'un au revoir.

Ghyslaine Delisle
Tiré de **Blueblog loisirs**

Retourner à:

AREQ 10 D
3766, rue Aldéric-Desautels
Laval (QC) H7E 2H2

POSTES CANADA
CANADA POST
De partout... jusqu'a vous

Port payé Postage paid
Poste Publications
Publications Mail
41350019

DÎNER DE NOËL 2011